

Compte rendu de la rencontre avec le Président de la République

La CGT a été reçue, comme l'ensemble des organisations syndicales et patronales, par le président de la République le mardi 23 mai. Cette rencontre était une prise de contact, en aucun cas une concertation, une négociation ou le début d'un processus quelconque.

- 1) La CGT a fait part de la situation d'un certain nombre d'entreprises telles que TATI, ARQUES, VIVARTE, WIRPHOOL, GM&S ou SILLIA. Sur chacun de ces cas, l'accent a été mis sur la responsabilité des gouvernements successifs et sur les conséquences de leurs choix ou de leurs lois. Ainsi, pour les salariés de TATI, c'est directement la loi Macron qui est en ligne de mire. Il a donc été rappelé que l'engagement du Président et de ses ministres ne pouvait s'arrêter à des effets de communication, en vue des prochaines législatives, mais devait être suivi dans le temps, avec des interventions et des actions précises et concrètes en matière de financement et de carnets de commandes.
- 2) Une liste des sujets prioritaires pour la CGT (voir liste ci-jointe) lui a été remise. Le président de la République a quant à lui confirmé ses positions, développées dans son programme, en matière de salaire avec uniquement une augmentation de la prime d'activité, sur les retraites (un mixte entre retraite par points et l'existant) ou sur l'assurance chômage (une gestion tripartite). Il a confirmé sa volonté de faire un effort financier (environ 15 milliards d'euros) sur les questions de formation (initiale et continue), notamment par le biais de l'apprentissage et de l'alternance, ainsi que sur la formation des chômeurs en donnant plus de moyens à Pôle emploi.
- 3) Emmanuel Macron a confirmé vouloir faire de l'égalité salariale femmes/hommes, une des priorités de son mandat. Il a retenu l'idée de la CGT de pénaliser financièrement les entreprises ne respectant pas la loi en la matière, sans en préciser les modalités concrètes.
- 4) Un point a été fait sur les questions de l'industrie et des services publics, sans véritable précision de la part d'Emmanuel Macron sur ces deux sujets, si ce n'est industrie du futur et réduction des dépenses publiques.

- 5) Enfin, a été évoquée la question du Code du travail. La CGT lui a suggéré la lecture du nouveau Code du travail simplifié avec droits collectifs renforcés (ouvrages du GR-PACT). E. Macron a rappelé sa volonté d'assouplir les règles en pointant la place de la négociation en entreprise. Nous lui avons rappelé l'épisode 2016 et la désapprobation, d'une très large majorité de l'opinion publique, des organisations syndicales et de jeunesse ainsi que les mobilisations qui ont eu lieu. Nous lui avons aussi rappelé les conditions de son élection, les votes par défaut, le niveau d'abstention et les votes blancs et nuls, résumées dans notre déclaration : « faire barrage au Front National et agir pour le progrès social »
- 6) L'entretien s'est terminé par la demande de la CGT d'ouvrir un débat national d'urgence sur la question du mal travail, de ses conséquences sur les travailleuses et travailleurs et sur l'efficacité des entreprises et services. Un débat qui associerait syndicats, chercheurs, associations et salariés.
- 7) Si le Président semble déterminé sur sa volonté d'accroître « la casse du Code du travail », de favoriser et d'étendre la négociation en entreprise, il semble plus mesuré sur la forme et les délais de mise en œuvre. En effet, il a évoqué le recours à l'Assemblée Nationale, entre fin juin et juillet, pour pouvoir agir par ordonnances, il a réaffirmé sa volonté de dialogue avec les organisations syndicales dans un délai allant au-delà de l'été. Cela reste, bien entendu à ce stade, des déclarations !
- 8) Raison de plus pour aller au débat avec les syndiqué-e-s et les salarié-e-s contre le projet qui se dessine par Macron/Philippe et de porter nos propositions alternatives. Les mobilisations restent plus que jamais d'actualité, profitons de la semaine de déploiement et des initiatives du mois de Juin pour accélérer ce processus.
- 9) Une délégation de la CGT doit rencontrer le Premier Ministre lundi après-midi.

Montreuil, le 23 mai 2017